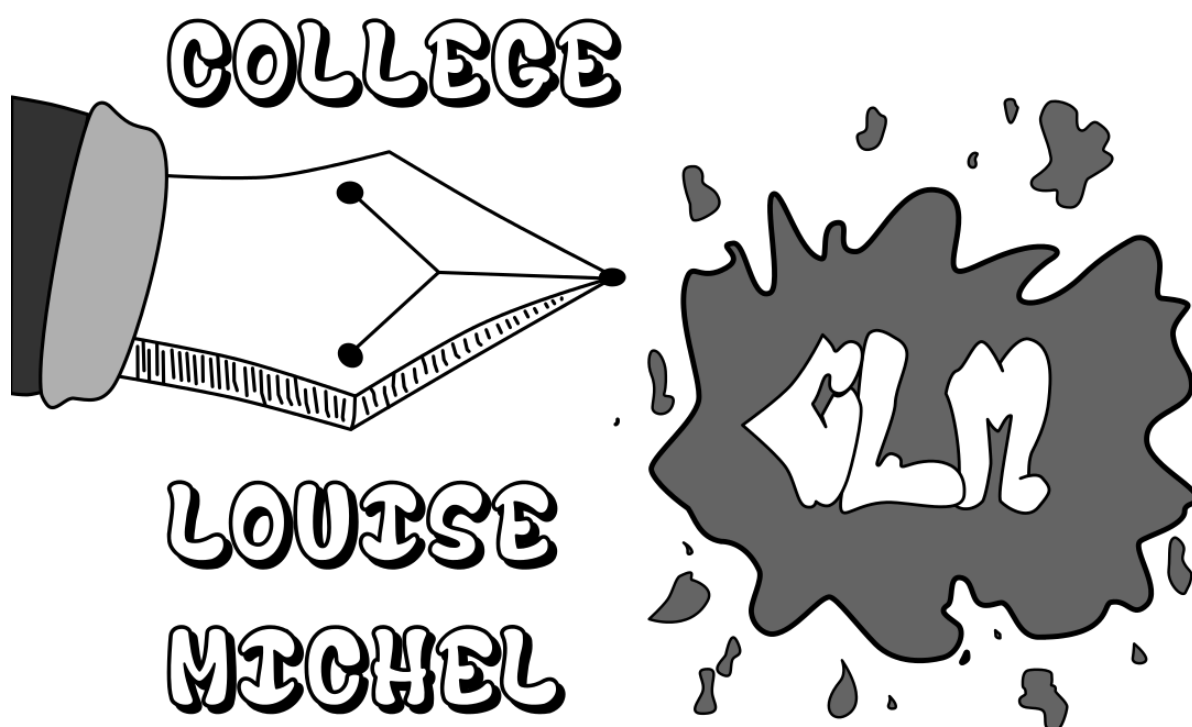


COLLEGE LOUISE MICHEL



Académie de Versailles  
COLLEGE LOUISE MICHEL  
21, Chemin des Mozards  
91100 CORBEIL ESSONNES  
Tél : 01 64 96 49 20  
Fax : 01 64 96 17 24

Courriel : [0911024u@ac-versailles.fr](mailto:0911024u@ac-versailles.fr)

Site du collège : <http://www.clg-michel-corbeil.ac-versailles.fr/>

# LIVRET D'ACCUEIL

**Rentrée 2023**

Ce livret est destiné à faciliter l'entrée de votre enfant au collège.

## COLLEGE LOUISE MICHEL

Les horaires des cours au collège : Matin 08h30-12h30, Après-midi 13h00-18h00

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> ne devraient pas avoir cours au-delà de 17h sauf pour l'option sportive.
- Il est prévu dans l'emploi du temps une pause-déjeuner d'au moins 1h30 (soit à 11h30 et reprise à 13h00, soit à 12h30 et reprise à partir de 14h00).
- Il n'y aura pas de cours ni le mercredi après-midi (sauf pour les activités de l'association sportive ou de l'accompagnement éducatif), ni le samedi.
- Un service à distance (pronote via l'ENT) vous permettra de suivre tous les éléments de la scolarité de votre enfant.

Attention la réouverture administrative du collège aura lieu le mardi 29 Août 2023.

---

### Où trouver les informations du collège ?

**Vous devez avoir donné au collège → votre adresse mail.**

Vous recevrez ainsi l'identifiant et le mot de passe pour vous connecter à



l'ENT [Moncollège.essonne.fr](http://Moncollège.essonne.fr)

Il vous restera à suivre les actualités le plus régulièrement possible.

*Important : A partir d'un téléphone, vous pouvez installer l'application NéoPoket qui permet d'obtenir certaines informations de l'ENT, les identifiants et mots de passe sont ceux de l'ENT.*

---

### Vos interlocuteurs au collège

Notre agent d'accueil est le point central qui vous dirigera vers les différents interlocuteurs. Vous devez vous présenter à l'accueil pour entrer dans l'établissement.

**Le professeur principal** est et conseille votre enfant tout le long de l'année scolaire. Il est votre interlocuteur privilégié en ce qui concerne sa scolarité. Vous pouvez obtenir un rendez-vous pour le rencontrer en mettant un mot sur le carnet de liaison.

**Le conseiller principal d'éducation** est l'interlocuteur de votre enfant pour tout ce qui concerne sa vie de collégien (absences, retards, récréations, clubs, éducation à la citoyenneté, à la santé, à l'orientation...). Votre enfant peut le rencontrer à tous moments, en se présentant au bureau de la vie scolaire. Il sera toujours écouté avec attention.

Vous pouvez vous-même le joindre par téléphone ou prendre rendez-vous.

Le conseiller d'éducation travaille, évidemment, en étroite relation avec le professeur principal.

**La gestionnaire** est votre interlocutrice, entre autres, pour la demi-pension et le règlement des frais de participation à certaines activités organisées par le collège.

## **COLLEGE LOUISE MICHEL**

**Le secrétariat de l'intendance** établit les dossiers de bourses et d'aide à la restauration.

**Le secrétariat de direction** gère les inscriptions et tous les documents nécessaires au dossier de votre enfant. C'est votre interlocuteur pour prendre rendez-vous auprès du Principal et du Principal Adjoint.

### **Les bureaux de l'administration sont ouverts au public**

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

**Le Principal et son adjoint** reçoivent sur rendez-vous, pour tout problème non résolu au paravent avec le professeur principal ou le conseil principal d'éducation.

**L'assistante sociale** se tient à votre disposition pour vous conseiller sur tout problème d'ordre financier, social, éducatif (absentéisme, relation parents-adolescents...). Vous pouvez solliciter auprès d'elle une aide du Fond Social Collégien afin de vous aider, en fonction de votre situation personnelle, à assumer les frais scolaires. Elle est tenue au secret professionnel. Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle en appelant le collège.

**La conseillère d'orientation psychologue** est à votre disposition pour les problèmes concernant la connaissance du système éducatif, la formation professionnelle et la connaissance des secteurs professionnels. Il aide les élèves à construire leur projet d'avenir. Il reçoit sur rendez-vous au collège ou au

C.I.O. d'Evry 110, Place de l'Agora 91000 EVRY Tél : 01 69 36 09 00
--

**Le médecin scolaire et les infirmières** organisent et effectuent les consultations (bilans médicaux; d'orientation, projet d'accueil individualisé...). Ils participent également aux activités d'éducation à la santé.

<b>Toutes ces personnes sont prêtes à vous recevoir, mais prenez rendez-vous pour assurer de leur disponibilité.</b>
--

**Le collège ouvrira administrativement le mardi 29 Août**

**Les élèves de 6<sup>ème</sup> inscrits à l'école ouverte seront attendu dès le 28 Août**

**RENTREE SCOLAIRE 2023**

---

☛ **Une rentrée échelonnée** selon le calendrier suivant :

**Classes de 6<sup>ème</sup>** (Attention les élèves de 6<sup>ème</sup> viennent le 4 et 5 septembre) :

Présentiel le lundi 4 septembre de 8h30 à 12h00.

Présentiel le mardi 5 septembre de :

- 9h15 à 10h45 (601/602/603/606)
- 11h à 12h30 (604/605/607)
- 14h00 à 16h00 distanciel (Travaux fait à la maison).

**Classes de 5<sup>ème</sup>** : Présentiel le lundi 4 septembre de 9h00 à 11h30, distanciel de 14h00 à 16h00.

**Classes de 4<sup>ème</sup>** : Présentiel le mardi 5 septembre de 9h00 à 11h30, distanciel de 14h00 à 16h00.

**Classes de 3<sup>ème</sup>** : Présentiel le mardi 5 septembre de 8h30 à 11h00, distanciel de 14h00 à 16h00.

*Pour rappel, tous les élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ont été dotés d'un ordinateur portable par le conseil départemental, et les élèves de 6<sup>ème</sup> le seront en début d'année.*



Le service de restauration scolaire sera assuré à partir  
du jeudi 7 septembre 2023

Le professeur principal encadrera votre enfant sur ces temps.

☛ Les points forts de la journée :

- Des activités diverses pour s'approprier le collège, une rencontre avec les enseignants de la classe, ainsi qu'une photo individuelle.
- Les droits et obligations des collégiens et le carnet de liaison.
- La distribution des emplois du temps provisoires.
- La remise des livres de classe.
- Le travail à la maison et le rôle du cahier de texte.
- Une formation sur les outils de travail à distance.
- L'orientation (élève de 3<sup>ème</sup>)

**POUR LES FAMILLES** : l'équipe de direction réunira **les parents des élèves de 6<sup>ème</sup>, afin de découvrir le collège et répondre à vos questions.**

**LE LUNDI 4 SEPTEMBRE de 8h45 à 10h15**

---

**DEBUT DES COURS POUR TOUS LES ELEVES SUIVANT L'EMPLOI DU TEMPS  
PROVISOIRE**

**LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023**